



L'INFORMATEUR SYNDICAL

Le 20 octobre 2016

Point sur la situation d'André Duranceau

Le vendredi 7 octobre 2016, l'employeur a pris la décision de suspendre André pour fin d'enquête, enquête qui dure depuis ce temps. Faut dire que la situation n'est pas facile à vivre, ni pour André, ni pour personne !

Considérant la longueur de l'enquête, plusieurs d'entre-vous nous contactent pour avoir de l'information. Vous devez comprendre qu'il nous est impossible pour l'instant de donner ou de divulguer de l'information qui pourrait nuire ou compromettre le bon déroulement de l'enquête.

Lundi matin se tiendra un exécutif spécial pour évaluer toutes les alternatives possibles selon les résultats d'enquête et aussi en tenant compte de l'opinion et de la volonté d'André.

Soyez assuré que rien ne sera laissé au hasard dans ce dossier et que toutes les actions nécessaires se feront dans le respect de la vie privée.

Syndicalement,
L'exécutif du syndicat

Notre sécurité nous appartient !!!